



Une communauté de partage des ressources pour les fournisseurs de services canadiens dans le domaine du VIH et de l'hépatite C

Politique concernant le droit d'auteur et ses obligations

Sommaire

Sage adhère à la loi canadienne sur le droit d'auteur de 1985 (modifiée en 2012).

La Politique concernant le droit d'auteur et ses obligations décrit les responsabilités de Sage envers le droit d'auteur et ses obligations à la fois pour le propriétaire et pour l'utilisateur d'une propriété intellectuelle accédée par le biais du site Internet de Sage.

1.0 Définitions

Le terme *droit d'auteur* se réfère au droit de produire, de reproduire et de copier des documents. Le propriétaire du droit d'auteur possède le droit exclusif de décider quand et comment ses documents peuvent être reproduits. La protection du droit d'auteur est automatique une fois qu'un document a été créé et s'applique, qu'un énoncé de droit d'auteur apparaisse ou non sur le document.

Le terme *obligations* se réfère aux obligations exigées par la loi, en cas de manquement à ces obligations, une pénalité encourue pour les dommages ou les pertes subis par d'autres s'appliquera, que l'acte ait été intentionnel ou non.

2.0 Responsabilités

2.1 Responsabilités du collaborateur

Il incombe à chaque collaborateur de s'assurer que tous les articles publiés dans Sage adhèrent à la législation sur les droits d'auteur. Les membres devraient seulement publier leurs propres publications et non pas celles protégées par un autre titulaire de droit d'auteur.

Sage n'assume aucune responsabilité envers les violations de droits d'auteur au nom de tout collaborateur. Le collaborateur doit assumer à lui seul toute responsabilité en cas de violation de la loi sur les droits d'auteur.

2.2 Responsabilités des utilisateurs

Tous les utilisateurs de Sage doivent se conformer à la législation canadienne sur les droits d'auteur. Généralement, des copies simples de documents protégés par le droit d'auteur peuvent être effectuées aux fins d'une recherche ou d'une activité éducative. Les documents protégés par le droit d'auteur doivent être mentionnés dans les références bibliographiques. Toute reproduction en masse de documents protégés par le droit d'auteur nécessite le consentement du titulaire du droit d'auteur.

Sage n'assume aucune responsabilité envers les violations de droits d'auteur au nom de tout utilisateur. L'utilisateur doit assumer à lui seul toute responsabilité en cas de violation de la loi sur les droits d'auteur.